

Haro sur le chômage !

En cette rentrée, le mot d'ordre qui doit nous animer est d'amplifier la dynamique pour relancer l'emploi (rappelons que l'économie française a créé 290 000 emplois au dernier trimestre) :

1/ Par une réforme ambitieuse du code du travail. On attend le gouvernement là-dessus. Une méthode simple : donner aux entreprises la capacité de discuter et négocier sur le terrain, directement avec les salariés. Encadrer les dérives existantes. Déverrouiller les contraintes.

2/ Par une série de petites mesures qui peuvent bousculer les habitudes. Notre proposition de faire évoluer le financement de l'emploi à domicile est de celle-là. On pourra toujours trouver 1000 raisons pour ne pas faire, alors en voici une pour faire : d'après la Fédération du Service aux particuliers, cela permettrait de créer rapidement 200 000 emplois.

3/ Par une réorganisation des services d'accompagnement des entreprises. Soyons simples et pragmatiques. Par exemple sur l'exportation. Les chiffres du commerce extérieur du premier semestre sont catastrophiques (déficit accru de 8 milliards d'euros) et sont tombés début août dans une relative indifférence. Agissons pour retailler un dispositif qui se marche actuellement sur les pieds.

4/ Par la formation et l'apprentissage. Ce sera le sujet de cette rentrée. Vous pouvez retrouver nos proposition sur www.eduquerformer.fr. Cessons aussi de dénigrer les métiers technologiques – j'invite d'ailleurs tout le monde à supporter l'équipe de France des métiers (<http://www.worldskills-france.org/>) qui sera à Abu Dhabi en octobre. Soyons fiers de nos jeunes !

Et je veux partager une petite image d'un vélo réalisé par les apprentis Compagnons du devoir et du Tour de France de Colomiers lors du concours que l'on organise toujours pour le Tour de France. J'ai choisi celle-là, mais je vous assure qu'à toutes les étapes, les réalisations de nos apprentis nous ont bluffé...

5/ Par la poursuite, évidemment, des baisses des charges sur les entreprises. On m'accuse de répéter sans cesse la même chose, mais tous les gens qui gèrent une entreprise ou une simple activité connaissent la réalité du poids des charges en France. Alors oui, il faut supprimer l'ISF, continuer à diminuer le coût du travail, baisser l'IS, maîtriser les impôts locaux...

De tout cela (et de bien d'autres choses) nous débattons à l'Université d'été du MEDEF la semaine prochaine. Venez nombreux !